

AVIS A LA POPULATION ENQUETE PUBLIQUE

PLAN de GESTION par DISTRICTS HYDROGRAPHIQUES

Le Collège communale de Profondeville informe la population que

en vertu des dispositions de l'article D.28 du Livre II du Code de l'Environnement,
contenant le Code de l'Eau
des dispositions des articles D.29-16 à D.29-19 du Code de l'Environnement
et dans le cadre de la directive européenne sur l'eau,

une enquête publique est organisée pour permettre à la population de prendre
connaissance des projets de plans de gestion (de l'eau) par districts hydrographiques
ainsi que des projets de programmes de mesures et à donner son avis sur les actions
proposées pour protéger nos rivières, nos fleuves et nos eaux souterraines

**L'ENQUETE PUBLIQUE DOIT DURER SIX MOIS.
ELLE EST ORGANISEE, A PROFONDEVILLE, DU 14 JUIN 2012 AU 23 JANVIER 2013.**

**L'enquête publique sera suspendue entre le 15 juillet et le 15 août
et entre le 24 décembre 2012 et le 01 janvier 2013.**

La population est invitée à

Consulter le dossier soumis à enquête publique à l'adresse suivante :

Administration communale – Service ENVIRONNEMENT
Chaussée de Dinant, 2 à 5170 Profondeville

aux jours et heures suivants

- les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis de 8h00 à 12h00
- les mardis, de 16h00 à 20h00, uniquement sur rendez-vous, à prendre par téléphone, au moins 24h00 à l'avance, en contactant le service environnement au n° tel 081/42.02.44

Introduire, par écrit, ses observations à l'Administration communale, avant le 23 janvier 2013, à l'adresse suivante : Chaussée de Dinant, 2 à 5170 Profondeville

Une séance de clôture aura lieu, le 23 janvier 2013, de 15h 00 à 16h00 à la Salle du Conseil communal
Maison communale de Profondeville, chaussée de Dinant 2 à 5170 Profondeville

Pour le Collège

Le Secrétaire communal

B. DELMOTTE



Le Bourgmestre



Dr J.-P. BAILY